



Délégués du personnel : novembre 2013

...Et le temps passe...

Telle une méthode bien rôdée dans le management, faire trainer les dossiers permet de ne pas y répondre. Laisser le temps passer dans l'espoir d'étouffer les mécontentements demeure la seule stratégie des DRH.

Un jour ou l'autre, chacun fera sa propre expérience du désintérêt que la direction de DCNS lui porte.

Suppression de poste, suppression d'activité, suppression de reconnaissance de travaux insalubres (amiante...), suppression de droits...

L'humain est tout simplement ignoré. C'est ce qui amène notre directeur des ressources humaines à dire : « *De façon temporaire, le temps qui va bien* » C'est dans ce sens qu'est conçue la gestion des personnels. Laisser le temps qui va bien pour engager d'autres transitions et ainsi continuer les réorganisations qui méprise l'humain et donc ses conditions de travail et ses droits.

C'est pour ces raisons que nos questions sont souvent reprises d'un mois sur l'autre et que les réclamations restent éternellement insatisfaites.

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ « AMIANTE »

En ce qui concerne la CGT, contrairement à certains qui voudraient limiter l'exposition éventuelle à certaines professions, le nécessaire a été fait par notre fédération, lors de la réunion au ministère en date du 19 septembre 2013, pour que le site de DCNS Cherbourg soit à nouveau reconnu dans le décret de 2006 (Décret listant les sites et professions exposant à l'amiante).

En ce qui concerne les autres questions sur l'amiante (cartographie des lieux « nettoyés », lavage de bleus des sous-traitants, liste des personnels intérimaires repartis, etc..) toujours le silence radio côté DRH.

Présence d'amiante = Reconnaissance de l'exposition.

❖ Gestion des jours fériés dans TIEMPO

Les jours fériés de novembre ont mis un certain temps à être remis dans Tiempo

« *Le bug est identifié, le 25 décembre est déjà programmé* », dicit l'environnement social.

Conseil CGT : surveillez vos compteurs ! notez votre crédit avant de partir en congés de fin d'année.

❖ **Vestiaires DE et Simonot:**

Nous avons constaté un manque de vestiaires pour les personnels. Une étude est en cours pour Simonot. Pour DE...

❖ **Abris fumeurs**

Réponse : oui mais pas encore de date, ni d'endroit. Etude toujours en cours.

❖ **CETEC**

Nous avons demandé si le poste d'usineur éprouvettes serait maintenu. Le DRH nous répond oui, reste à savoir par qui et comment.

❖ **Service social**

Le Ministère a décidé la suppression du poste de secrétaire social. Nous avons demandé à DCNS de prendre en charge ce poste afin de permettre au service social de maintenir ses missions. « *Pas de panique, nous verrons cela en temps voulu* », dit le DRH.

❖ **Division Equipements**

Nous interpellons depuis plusieurs semaines notre DRH sur le climat très tendu qui règne à DE. Il se dit préoccupé par la situation mais nous annonce que le plan issu de « la vision 2020+ » va débuter et que le « **processus social** » sera présenté en CCE le 26 novembre prochain. Pour les élus CGT, ces annonces risquent fort d'accentuer le mal-être déjà présent.

❖ **Suivi médical post-professionnel**

Nous confirmez-vous que le suivi médical post-professionnel fait l'objet d'une convention avec la polyclinique du Cotentin ? Réponse : « *non, il n'y a pas de convention, mais pour une question de réactivité et de proximité, les infirmières prennent les rendez-vous à la Polyclinique* ». Les élus CGT ont rappelé que le choix du lieu des examens devait revenir au personnel concerné.

A Cherbourg, le 21 novembre 2013

Vos élus DP CGT :

DIGUET Patrick : 55397 / DEBREUILLY Denis : 55739 / GOUESLAIN Eugène / HUREL Karine : 55791

JEANNE Antony : 56073 / LEROUVILLOIS Christian : 22055 / MOREL Philippe : 55225 / PICOT Marcel : 56086

SURBLED Sylvie : 55224 / TROUDE Robert : 06.61.19.71.72 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925